

Franck MARLIN
Député de l'Essonne
Maire d'Étampes

Paris, le 22 novembre 2007

Madame le Ministre,

Par lettre du 6 novembre courant, je vous ai fait part de ma réaction aux informations relatives à l'avenir du Conseil des Prud'hommes d'Étampes.

Deux semaines après ce courrier, compte tenu de l'importance de ce dossier, je suis extrêmement surpris de n'avoir reçu aucune réponse, comme aurait pu l'appeler la courtoisie républicaine. Et, considérant le message téléphonique laconique qui m'avait été délivré par votre cabinet, je ne peux que m'interroger sur l'état d'esprit dans lequel cette réforme soudaine entend être menée.

Je souhaite donc vous réaffirmer ma plus vive opposition à ce projet.

En effet, comme je vous l'avais indiqué, cette décision ne pourrait pas être objectivement acceptée, notamment au regard du caractère rural du Sud-Essonne, dont les dessertes manquent cruellement, et des conséquences sociales que cet état de fait engendrerait pour les justiciables.

De plus, ce bassin d'emploi est au centre d'un important processus de développement économique, par le biais d'une convention de revitalisation et de redynamisation où l'État est un des partenaires majeurs. L'activité qui en découlera doit donc être un critère déterminant pour le maintien de ce Conseil, dont il faut en outre souligner l'efficacité.

Aussi, face à cette situation des plus préoccupantes, les élus locaux, les élus et les personnels du Conseil des Prud'hommes d'Étampes, ainsi que l'ensemble des acteurs concernés, entendent adopter une position très ferme sur ce dossier et se mobiliser pour préserver cette instance.

C'est par ailleurs dans cet esprit, et particulièrement en raison des crédits de la mission justice, que j'ai refusé de prendre part au vote, hier, lors du scrutin public sur l'ensemble du projet de loi de finances 2008. Il s'agit là d'un acte fort, plus encore pour un parlementaire de la majorité, dont je mesure et assume l'entière responsabilité.

Souhaitant que ce choix sera reconsidéré, et dans l'attente de votre intervention,

Je vous prie d'agréer, Madame le Ministre, l'expression de ma haute considération.

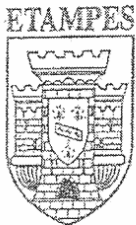
Be à S,



Franck MARLIN

Madame Rachida DATI
Garde des Sceaux
Ministre de la Justice
13, place Vendôme
75042 PARIS Cedex 01

FM/JSC/1107



*Le Maire
Député de l'Essonne*

Etampes, le 6 novembre 2007.

Madame la Garde des Sceaux,

Au lendemain de l'appel téléphonique reçu ce week end provenant de votre cabinet, je tenais à vous faire part de mes réactions au regard des informations qui m'ont été délivrées.

Ayant obtenu confirmation du maintien du Tribunal d'Instance dans ma commune d'Etampes, je tenais tout d'abord à vous remercier d'avoir donné une suite favorable à mes légitimes interventions.

Comme vous en avez convenu, la présence de ce tribunal de proximité est en effet essentielle dans la vie quotidienne du Sud-Essonne.

Déplacer son activité à Evry aurait entraîné de dommageables conséquences pour les habitants de cette région rurale de l'Ile-de-France qui n'ont pas à leur disposition des moyens de transports adéquats.

Si je me permets aujourd'hui de vous solliciter à nouveau, c'est pour vous demander de porter la même considération au devenir du Conseil des Prud'hommes d'Etampes.

Cette juridiction a plus que sa place et son utilité au cœur d'un bassin économique et d'emploi actuellement en pleine mutation.

Durement frappé par plusieurs plans sociaux d'envergure (380 emplois supprimés à Faurecia...), le Sud-Essonne est au centre d'un processus de revitalisation et de redynamisation auquel l'Etat apporte tout son concours.

Le Conseil des Prud'hommes, dans cette problématique majeure que représente l'emploi dans ma région, ne peut être un lieu déconnecté des réalités vécues par les salariés et leurs familles. Ce serait accentuer le sentiment d'abandon contre lequel justement nous luttons de toutes nos forces.

J'ai donc été désagréablement surpris d'apprendre que cette instance paritaire pourrait avoir un avenir ailleurs qu'à Etampes.

Je souhaite très vivement que cette éventualité ne devienne pas réalité.

Cela irait d'une part à l'encontre du raisonnement tenu en faveur du maintien du Tribunal d'Instance de ma commune, et d'autre part de la logique poursuivie pour un meilleur fonctionnement de la justice et pour son rapprochement avec les citoyens.

La carte judiciaire doit tenir compte des réalités géographiques, démographiques, économiques d'une région et non pas être un simple collé-copié de la carte administrative.

C'est fort de cette conviction que je vous remercie de l'attention bienveillante que vous porterez au Conseil des Prud'hommes d'Etampes.

Avec le ferme espoir d'une intervention positive,

Je vous prie de croire, Madame la Garde des Sceaux, en l'assurance de mes respectueux hommages.

Bu à V



Franck MARLIN

Madame Rachida DATI
Ministre de la Justice
Garde des Sceaux
13 place Vendôme
75001 PARIS